

UNITED
NATIONS



International Residual Mechanism
for Criminal Tribunals

Case No.: MICT-13-37-ES.2

Date: 28 July 2026

Original: English

THE PRESIDENT OF THE MECHANISM

Before: Judge Graciela Gatti Santana, President

Registrar: Mr. Abubacarr Tambadou

Date: 28 July 2026

THE PROSECUTOR

V.

HASSAN NGEZE

PUBLIC REDACTED VERSION

APPLICATION FOR EARLY RELEASE

Office of the Prosecutor:

Ms. Laurel Baig, Officer-in-Charge, Arusha branch

Pro Bono Counsel for Mr. Hassan Ngeze:

Tanya Pettay

Hassan Ngeze, through his Counsel (“the Defence”), hereby files, pursuant to paragraph 5 of the Practice Direction on the Procedure for the Determination of Applications for Pardon, Commutation of Sentence, and Early Release of Persons Convicted by the ICTR, the ICTY, or the Mechanism, this Application for Early Release. Mr. Ngeze is eligible for early release and should be released because he has demonstrated genuine rehabilitation.

I. BACKGROUND

1. Mr. Ngeze was born on 25 December 1957 in Rubavu commune, Gisenyi prefecture, Rwanda.¹
2. He was arrested on 18 July 1997, and on 3 December 2003 was convicted by the ICTR Trial Chamber of conspiracy to commit genocide, genocide (through ordering and aiding and abetting), direct and public incitement to commit genocide, committing the crime against humanity of persecution, and ordering and aiding and abetting the crime against humanity of extermination.² He was sentenced to life imprisonment.³
3. On 28 November 2007, the Appeals Chamber set aside Mr. Ngeze’s convictions for conspiracy to commit genocide, genocide through ordering, extermination through ordering, and persecution, and reduced his sentence to 35 years for aiding and abetting genocide and extermination and committing direct and public incitement to genocide.⁴
4. On 2 December 2008, Mr. Ngeze was transferred to Mali to serve his sentence, and on 19 December 2018, he was transferred to Benin to serve the remainder of his sentence.⁵
5. On 13 March 2018, Mr. Ngeze applied for a commutation of sentence.⁶ This application was rejected on 14 April 2022 by President Agius (“April 2022 Decision”), based on the gravity of the crimes and President Agius’s finding that Mr. Ngeze did not demonstrate sufficient signs of rehabilitation.⁷

II. LAW

6. Article 26 of the IRMCT Statute provides that the President may order a pardon or a commutation of sentence based on the interests of justice and general principles of law.

¹ *Prosecutor v. Nahimana et al.*, ICTR-99-52-T, Judgement, 3 December 2003, para. 7.

² *Id.*, paras 19, 955, 956, 977A, 1068, 1094.

³ *Id.*, para. 1108.

⁴ *Prosecutor v. Nahimana et al.*, ICTR-99-52-A, Judgement, 28 November 2007, paras 1113-1114.

⁵ Order Designating State in Which Hassan Ngeze is to Serve the Remainder of his Sentence, 19 December 2018.

⁶ See Decision on the Application for Commutation of Sentence of Hassan Ngeze and Related Motions, 14 April 2022, para. 6.

⁷ *Id.*, para. 164.

Rules 149-151 of the Rules of Procedure and Evidence govern the procedure for pardon, commutation of sentence, and early release, with Rule 151 providing that in deciding on early release, the President shall take into account: a) the gravity of the crime or crimes for which the prisoner was convicted; b) the treatment of similarly-situated prisoners; c) the prisoner's demonstration of rehabilitation; and d) any substantial cooperation of the prisoner with the Prosecutor.

7. Indicators of rehabilitation include:

(i) the acceptance of responsibility for the crimes a person was convicted for or for actions which enabled the commission of the crimes; (ii) signs of critical reflection of the convicted person upon his or her crimes; (iii) public or private expressions of genuine remorse or regret; (iv) actions taken to foster reconciliation or seek forgiveness; (v) evidence that a convicted person has a positive attitude towards persons of other backgrounds, bearing in mind the discriminatory motive of some of the crimes; (vi) participation in rehabilitation programmes in prison; (vii) a convicted person's mental health status; and (viii) a positive assessment of a convicted person's prospects to successfully reintegrate into society.⁸

III. APPLICATION

8. Mr. Ngeze has met the threshold for consideration of early release.⁹ He has served 29 years of a 35-year sentence, more than six years beyond the point at which similarly situated prisoners have historically become eligible for release. As demonstrated below, the Rule 151 factors weigh in favor of his release.

A. Gravity of the crimes

9. The crimes the ICTR adjudicated are the gravest of crimes, yet people convicted of these crimes have been granted early release.¹⁰ Assessing gravity requires considering the form and degree of one's participation in the crimes.¹¹ While Mr. Ngeze undisputedly bears responsibility, he was not a physical perpetrator. This point is not made to diminish

⁸ *Prosecutor v. Bralo*, MICT-14-78-ES, Decision on the Application for Early Release of Miroslav Bralo, 28 December 2023, para. 50.

⁹ Convicts supervised by the IRMCT are eligible for, although not entitled to, early release upon completion of two-thirds of their sentences, irrespective of the tribunal that convicted them. See, e.g., *Prosecutor v. Gérard Ntakirutimana*, MICT-12-17-ES, Public Redacted Version of the 26 March 2014 Decision of the President on the Early Release of Gérard Ntakirutimana, 24 April 2014, para. 14.

¹⁰ See Section B, *infra*.

¹¹ *Prosecutor v. Stanišić & Simatović*, MICT-15-96-A, Judgement, 31 May 2023, para. 339; *Prosecutor v. Kvočka et al.*, IT-98-30/1-A, Judgement, 28 February 2005, para. 92.

the seriousness of his crimes,¹² but it is a relevant factor in evaluating relative gravity. The gravity of the crimes should not bar early release.

B. Treatment of similarly-situated prisoners

10. ICTR convicts are considered “similarly-situated” to all other prisoners under the IRMCT’s supervision.¹³ Early release of the ICTY/ICTR prisoners was previously standard practice,¹⁴ with the “vast majority” of those who were released between 1999 and 2019 having been released early.¹⁵ Although the framework has evolved, early release remains available in appropriate cases.¹⁶ Consistency and equal treatment weigh in favor of release, particularly given that Mr. Ngeze’s sentence was imposed with the understanding that he might serve only two-thirds of it.

C. Demonstration of rehabilitation

11. Since the April 2022 Decision, Mr. Ngeze has clarified that he unequivocally accepts the Appeals Judgement, does not challenge any of its findings, and fully acknowledges his criminal responsibility.¹⁷ He believes that he is the only ICTR convicted person who has publicly and expressly accepted his direct responsibility for the crimes of which he was convicted.

12. Mr. Ngeze has publicly expressed remorse,¹⁸ and wishes again to convey his profound sorrow for the suffering endured by the victims and survivors and to acknowledge that nothing can undo the harm caused.

¹² See April 2022 Decision, para. 106, where President Agius expressed concern that Mr. Ngeze understated his criminal responsibility by pointing out that he was not a direct perpetrator of genocide.

¹³ See, e.g., *Prosecutor v. Ntakirutimana*, MICT-12-17-ES, Public Redacted Version of the 26 March 2014 Decision of the President on the Early Release of Gérard Ntakirutimana, 24 April 2014, para. 14.

¹⁴ *Prosecutor v. Čorić*, MICT- 17-1 12-ES.4, Further Redacted Public Redacted Version of the Decision of the President on the Early Release of Valentin Čorić and Related Motions, 16 January 2019, para. 38: “the Mechanism has inherited a long standing practice of granting requests for early release upon completion of two-thirds of a sentence absent particular circumstances that warrant against it.”

¹⁵ Barbora Hola, *Early Release of ICTR Convicts: The Practice Beyond the Outrage*, 5 July 2019.

¹⁶ See *Prosecutor v. Ntawukulilyayo*, MICT-13-34-ES, Decision on the Application for Early Release of Dominique Ntawukulilyayo, 18 February 2026; *Prosecutor v. Stojić*, MICT-17-112-ES.3, Decision on the Application for Early Release of Bruno Stojić, 3 November 2025; *Prosecutor v. Pavković*, MICT-14-67-ES.2, Reasons for the 26 September 2025 Decision on the Application for Early Release of Nebojša Pavković, 8 October 2025; *Prosecutor v. Simatović*, MICT-15-96-ES.1, Reasons for the 29 August 2023 Decision on the Application for Early Release of Franko Simatović, 11 September 2023; *Prosecutor v. Brđanin*, MICT-13-48-ES, Decision on the Application for Early Release of Radoslav Brđanin, 3 September 2022; *Prosecutor v. Petković*, MICT-17-112-ES.5, Decision on the Application for Early Release Milivoj Petković, 16 December 2021.

¹⁷ See Annex A.

¹⁸ See, e.g., Annex A; Motion filed by Hassan Ngeze Asking the President of the Mechanism to Accept Statement of Positive Rehabilitation, 14 January 2020; Extremely Urgent Motion Seeking that the Document Entitles “Hassan Ngeze’s Statement about Hassan Ngeze in the Third Person Singular” be Accepted and Taken into Consideration, 30 August 2019.

13. His acceptance of responsibility and remorse is the product of many years of critical self-reflection, spiritual growth and transformation, not opportunism. His writings, including *From Despair to Hope – The Reformed Man*, demonstrate this transformation and reflect a long-standing commitment to education, moral reconstruction, and promoting values that contribute positively to society.¹⁹ The many statements in support of his release that Mr. Ngeze has obtained from those who have known him over an extended period show that he lives by these positive values and does not merely write about them.²⁰ They provide objective confirmation that his rehabilitation is genuine.
14. Mr. Ngeze has renounced ethnic ideology and expressed willingness to contribute to peace and prevention efforts.²¹ He has also demonstrated a positive attitude towards persons of other backgrounds. As the Beninese prison authorities have observed, Beninese prisoners consider him friendly and generous, particularly in his support for indigent inmates.²²
15. There is no counselling or rehabilitation program in Benin specifically designed for prisoners serving sentences under the IRMCT. Lack of access to such programs should not put him at a disadvantage vis-à-vis ICTY convicts who benefit from such programs and whose participation in them is considered favorably in early release decisions.
16. Although Mr. Ngeze is mindful of the fact that behavior in prison cannot alone demonstrate rehabilitation, he is confident that the prison authorities can attest to his

¹⁹ See excerpts of *Du désespoir à l'espoir - L'homme réformé*, 17 January 2020, *Seuls le pardon, la vérité, et l'amour peuvent nous aider à vivre mieux et en paix, Comment vaincre les forces invisibles qui conduisent à la souffrance, et aussi apprendre à connaître ce qui ne se dit pas?, Comment transformer les échecs en opportunités?, Vous les prisonniers de demain, personne n'est à l'abrit de la prison, and L'art d'être heureux dans les difficultés. Vaincre le mal par le pardon?*, 2018, set out in Annex B.

²⁰ See Confidential Annex C.

²¹ Personal Pledge, 11 June 2018; Personal statement acknowledging the genocide perpetrated against the ethnic Tutsi population in Rwanda in 1994, 4 June 2018; Motion déposée par Hassan Ngeze datée du 14 Janvier 2020 requérant le Président du Mécanisme l'acceptation de la déclaration de conversion positive ayant comme titre: "La prison avec temps m'a converti, et je suis vraiment converti", 17 January 2020; Motion filed on 23 September 2020 by Hassan Ngeze, Convicted by the ICTR/Mechanism, Asking the President of the Mechanism to Issue a Public Order Allowing Hassan Ngeze to go to Educational Institutions and Other Centres Where Young People and Others Gather, in order to Make Them Aware on How to Prevent Genocide, Wars and Other Crimes Against Humanity, 23 September 2020; Public motion filed by Hassan Ngeze, requesting the President of the Mechanism (MICT) to accept his Declaration of breaking with and disengaging from any ideology with an ethnic tendency, or any other type whatsoever, 23 December 2019; Extremely Urgent Motion filed by Hassan Ngeze Requesting the Inclusion in the File on his Pending Motion for Early Release of a Document Addressed to His Excellency, Mr Patrice Athanase Guillaume TALON, President of the Republic of Benin, Head of State and Government, entitled "Request for mediation between the authorities of the Rwandan Republic, i.e. my country, and me, Hassan Ngeze.", 8 July 2020, filed 12 August 2020.

²² See April 2022 Decision, para. 124.

significantly improved conduct in recent years. The Defence respectfully requests that they be instructed to provide an assessment.

17. Upon release, Mr. Ngeze intends to remain in [REDACTED].²³ Thus, he is not required to demonstrate the higher degree of rehabilitation that is required of convicts who intend to return to the region where the crimes were committed.²⁴ [REDACTED] He will be assisted in doing so by his family and friends, who have committed to supporting him.²⁵ His close familial relationships and friendships will provide a stable foundation for successful reintegration.²⁶ Mr. Ngeze is committed to complying fully with any conditions of release.

D. Cooperation with the Prosecutor

18. [REDACTED]. Mr. Ngeze was not asked to cooperate with the Prosecutor in his own case.²⁷ He has undertaken to cooperate with any competent international or national judicial authority in the future.²⁸ [REDACTED].

E. Other considerations

19. Mr. Ngeze does not wish or intend to return to Rwanda. [REDACTED] He is hardly alone in his fear of returning to Rwanda,²⁹ yet because [REDACTED] Mr. Ngeze's well-founded fear of repatriation is particularly acute. The imminent prospect of the transfer of ICTR acquitted and convicted persons to Rwanda constitutes a compelling humanitarian reason to grant early release.

20. Although it is not currently serious enough alone to amount to a compelling humanitarian reason for early release, Mr. Ngeze's medical condition also weighs in

²³ See Confidential Annex C [REDACTED].

²⁴ See, e.g., *Prosecutor v. Bralo*, MICT-14-78-ES, Decision on the Application for Early Release of Miroslav Bralo, 28 December 2023, para. 53.

²⁵ See Confidential Annex C.

²⁶ Close links with family and plans for the future have been considered favorably in early release decisions. See, e.g., *Prosecutor v. Bisengimana*, MICT-12-07, Decision of the President on Early release of Paul Bisengimana and on Motion to File a Public Redacted Application, 11 December 2012, para. 25. For a letter from Mr. Ngeze to his daughter, demonstrating the closeness of their relationship, see the excerpt from *Vous les prisonniers de demain, personne n'est à l'abrit de la prison*, in Annex B.

²⁷ In any event, an accused is not obliged to assist the Prosecution in proving its case, and any such lack of cooperation should not weigh against early release. See *Prosecutor v. Jokić*, T-02-60-ES & IT-05-88-R77.1-ES, Public Redacted Version of Decision of President on Application for Pardon or Commutation of Sentence of Dragan Jokić of 8 December 2009, 13 January 2010, para. 17.

²⁸ See Annex E.

²⁹ See, e.g., [Open Letter to the United Nations Security Council and the Secretary-General of the United Nations](#), 26 May 2026; [Rwanda's Justice Minister Asks the Security Council for Custody of Acquitted Persons and Judicial Archives — Families Say the Transfer Would Put Lives at Risk](#), Fortune, 17 June 2026; [No Transfer of ICTR Persons to Rwanda: IADL Observations on the Closing of the IRMCT](#), IADL, 5 April 2026.

favor of early release.³⁰ Release would permit him the peace that will be beneficial to his condition.

IV. CONCLUSION

21. Since the April 2022 Decision, Mr. Ngeze has served four additional years, allowing him to further deepen his reflection on the consequences of his words and actions and strengthen his commitment to redemption. After nearly three decades of imprisonment, his conduct, attitude, and sustained personal transformation show that he no longer presents any danger to society and that the objectives of punishment have been achieved. He fully recognizes the gravity of the crimes for which he was convicted and the profound suffering of the victims; granting early release would not diminish that seriousness but would acknowledge that international criminal justice also embraces rehabilitation when it is genuine. His application rests not on denial, but on sustained remorse, responsible behavior, and constructive engagement. The many statements from family and friends attest to his peaceful character and capacity to contribute positively to society. The Rule 151 factors and the interests of justice support his conditional early release.

Word count: 3000

Respectfully submitted,



Tanya Pettay

Pro bono counsel for Mr. Hassan Ngeze

³⁰ See Registrar's Submission on Hassan Ngeze's Request for Temporary Medical Evacuation, 30 March 2026, para 15, referring to a medical report stating that Mr. Ngeze suffers from [REDACTED].

ANNEX A

Statment of Hassan Ngeze dated 5th of May 2026.

I, Hassan Ngeze, fully and unequivocally acknowledge my responsibility for the crimes for which I was convicted and sentenced by the International Criminal Tribunal for Rwanda.

I accept full personal responsibility for my conduct. I do not blame anyone else for my direct involvement in the crimes for which I was found guilty. I do not challenge or dispute any of the findings, conclusions, or legal determinations contained in the Judgment. I fully accept both the Judgment and the sentence imposed upon me.

The nearly twenty-nine years that I have spent in detention had given me ample time to reflect deeply on my actions and on the immense suffering caused by the crimes for which I was convicted. This long period has been one of profound self-examination, during which I have come to understand more fully the gravity of my conduct and the consequences of my actions.

I deeply and sincerely regret my role in these crimes. My remorse is genuine, unconditional, and enduring. Every day, I reflect on the pain and suffering endured by the victims, their families, and the wider community. I recognize that these crimes caused irreparable harm and that no statement can undo the suffering that was inflicted.

To all the victims and to those who continue to live with the consequences of these crimes, I offer my deepest and most heartfelt apology. I understand that words alone cannot heal the wounds that were caused, but I hope that my sincere acknowledgment of responsibility and my genuine remorse may demonstrate the depth of my regret.

The crimes for which I was convicted are of the utmost gravity. I have never sought to minimize their seriousness. On the contrary, the gravity of those crimes has remained a constant source of reflection and remorse throughout my years of imprisonment.

During my detention, I have worked to transform myself through continuous reflection, education, writing, and constructive conduct. I have sought to use my time in prison to become a better person, guided by respect for human dignity, peace, and the rule of law. These efforts cannot erase the past, but they reflect my sincere commitment to rehabilitation and to living responsibly.

If I am granted early release, I am committed to leading a peaceful, law-abiding, and constructive life. I will continue to demonstrate respect for all people and to contribute positively to society in every way available to me.

I respectfully submit this statement as a sincere expression of my full acceptance of responsibility, my genuine and lasting remorse, and my commitment to rehabilitation. I leave its assessment to the wisdom of the President.



Hassan Ngeze 5th of May 2026.

1-5

Temoignage de Hassan Ngeze

31 mars 2026.

Avant la création du TPIR qui deviendra le Mécanisme, j'étais le premier condamné qui ne sollicite pas à cette époque la libération anticipée ; mais celui qui demande la commutation de peine en vue de voir commuer ma peine à une peine inférieure.

Je ne pouvais pas demander la libération anticipée car à cette époque, je n'avais pas encore rempli les deux tiers (2/3) exigés par le règlement pour être éligible à la demande de libération anticipée.

Mais, constatant que j'avais entamé depuis plusieurs années une longue marche de conversion et de conversion progressive basée sur la repentance, basée sur la volonté d'accepter ma part de responsabilité, ma culpabilité, et plaider pour la clémence, je pensais que le grand travail que j'ai fait, méritait la commutation de peine, et avoir ma peine commuée à une peine qui est inférieure à ce que j'ai déjà purgé.

Hassan Ngeze était engagé à faire tout ce qui est possible et faisable pour montrer à l'humanité toute entière, que la personne déjà jugée peut utiliser sa culpabilité, son jugement comme un pont que la société lui offre pour montrer qu'il peut changer, qu'il peut se convertir dans le bon sens et devenir une nouvelle personne, qui est le contraire de la personne présentée dans le jugement prononcé par le Tribunal.

Cela n'était pas facile mais ça a été possible.

Pour y arriver une fallait d'abord faire un examen de conscience, admettre les réalités, et se convertir selon cette réalité pour arriver à une transformation positive.

En ce qui me concerne, cette réalité, était que je devrais impérativement accepter mon jugement prononcé par la Cour d'Appel, accepter que j'ai fauté, accepter que le premier fautif n'est pas une autre personne mais que le premier fautif c'est bien moi-même.

Et après cette étape de la vie, commencer à confesser, en reconnaissant personnellement et publiquement toutes mes erreurs, en exprimant mes regrets, accepter entièrement mes torts, et finalement plaider pour la clémence.

Il fallait utiliser le Tribunal qui m'a jugé, qui m'a trouvé coupable, comme une aubaine que Dieu venait de m'offrir, pour être le médiateur. Cette médiation que je devrais utiliser pour prouver au même Tribunal que j'ai changé, et que je travaille pour un changement progressif et radical dans le bon sens qui est la chose du monde la mieux partagée ; le sens voulu et accepté par la société.

considérant le passé de ce dossier de commutation de peine en cours de délibération,

Vu les efforts fournis par Hassan Ngeze en vue de devenir un nouveau citoyen voulu par la société,

Vu que :

2-5

1. Hassan Ngeze étant un condamné du TPIR/Mécanisme qui, après avoir reconnu publiquement l'existence du génocide perpétré contre les rwandais de l'ethnie Tutsi au Rwanda en 1994,

2. Hassan Ngeze qui a déposé devant votre Honorable Cour, sa déclaration personnelle devant l'humanité attestant qu'il a rompu et qu'il s'est désolidarisé entièrement et éternellement d'avec toutes idéologies à tendance ethnique, religieuse et autres, de tous genres quelles qu'elles soient ;

3. Hassan Ngeze qui a regretté et déploré qu'il a pris beaucoup de temps pour découvrir qu'il n'a pas été en mesure de se détacher plus tôt des mains des politiciens manipulateurs qui ont manipulé tout le monde avant, pendant et après le génocide perpétré contre les Rwandais de l'ethnie Tutsi ;

4. Hassan Ngeze qui a toutes les fois exprimé son remord dès qu'il en a la possibilité et qui estime que sans le pardon, personne ne peut vraiment se construire encore moins se reconstruire ;

5. Hassan Ngeze qui reconnaît souvent qu'il a commis des erreurs, et même que ces erreurs ont eu des répercussions aussi bien sur sa famille, son pays que sur ses compatriotes à qui il se demande si un jour ils pourront vraiment le lui pardonner car, lui-même estime avoir été manipulé à son insu par les hommes politiques.

C'est pourquoi, partant du fait que nul ne peut faire lui-même toutes les expériences de la vie, Hassan Ngeze estime qu'on peut et on doit tirer leçon des expériences des autres ; en l'occurrence, les leçons de vie qu'on peut tirer de ses propres expériences à lui avant la prison et pendant la prison, peuvent servir l'humanité pour préserver la paix et la cohésion sociale.

C'est aussi pourquoi aussi, il estime mettre le restant de sa vie au service de l'humanité, pour d'une part sensibiliser les hommes de média à ne pas commettre les mêmes erreurs que lui par le passé ; d'autre part mettre en garde les hommes politiques et les gouvernants à tirer leçon de ce qui s'est passé au Rwanda pour éviter au monde de vivre à nouveau une situation de la trempe du génocide qui a ravagé son pays le Rwanda en 1994.

6. Hassan Ngeze qui en réalité, est l'homme qui n'a pas peur d'exprimer ces regrets devant le public et qui fait face à ses erreurs et les conséquences de ses mauvaises appréciations du passé ; de sorte que, s'il jette un regard rétrospectif sur le passé, **il se rend compte que l'homme de façon général, en voulant chercher à avoir raison, peut se muer dans une situation de gouffre qui le prolongerait dans des ténèbres infinies que seul le pardon et la reconnaissance des erreurs pourront dissimuler pour le libérer de ses chaînes liées aux erreurs.**

7. Hassan Ngeze, puisque c'est de lui qu'il s'agit, parle souvent dans des termes où on pourrait comprendre clairement qu'il voulait expliquer que les hommes politiques l'ont induit en erreur dans les années de sa carrière de journaliste d'investigation.

8. Hassan Ngeze qui ne se défend pas, mais qui présente souvent ses excuses à toutes et à tous ceux qui ont été victimes de ses écrits, ou autres comportements qu'il a dû adopter à un moment ou à un autre.

9. Hassan Ngeze qui, non seulement demande pardon, et prône toujours le pardon envers les victimes, mais encore, invite aussi souvent que possible, les prisonniers quel que soit leur délit

3-5

ou crime, d'expérimenter le pardon d'abord pour eux-mêmes et ensuite pour tous ceux et celles qui ont souffert d'une manière ou d'une autre suite à leurs actes ou à leurs emprisonnements.

L'objectif selon lui de se libérer d'abord dans la tête avant de pouvoir vivre et cohabiter avec ses semblables hors de la Prison.

Pour illustrer ce point de vue, Hassan Ngeze fait souvent référence à Nelson Mandela qui a déclaré que : « **être libre ce n'est pas seulement se débarrasser de ses chaînes, mais c'est vivre d'une façon qui respecte et renforce la liberté des autres...** ».

Cette philosophie de libération de l'esprit que Hassan Ngeze promeut et qui est inspirée de **Son Excellence Monsieur le Président Nelson Mandela**, trouve beaucoup de disciple du pardon et de repentis. Ce qui d'ailleurs a amené un certain nombre de prisonniers qui fréquente Hassan Ngeze à changer totalement de comportement et à devenir pour la plupart, des prisonniers presque exemplaires. Ces derniers ont compris que la prison n'a jamais été dans l'ensemble un mal irréversible pour eux, qu'au contraire, elle leur aura servi comme un pont essentiel pour réfléchir et préparer leur réussite dans la vie.

Mieux, Hassan Ngeze profite également de ses échanges pour sensibiliser les prisonniers qui attendent de bénéficier de la libération anticipée, de la Grâce Présidentielle ou qui ont terminé leurs peines, à préparer un Projet d'avenir qu'ils pourront mettre en œuvre dès leur sortie pour se prendre en charge en vue de jouir d'une autonomie financière et sortir de la précarité source de tous les vices : Cela leur garantira une réinsertion sociale réussie pour éviter la récidive et demeurer du bon côté de la loi afin de ne plus tomber dans les mailles ou les filets de la justice selon lui. N'est-ce pas l'objectif de la correction voulue en instaurant la Prison ? N'est-ce pas le pré-requis de la réinsertion ?

10. Hassan Ngeze qui dit qu'il aimerait un jour trouver l'occasion pour aller vers ceux qui pensent qu'il les a offensés, d'une façon ou d'une autre pour leur exprimer ses remords et demander pardon, conseille la même chose aux autres à qui, il suggère de se décharger du poids de la rancœur contre quiconque ayant contribué à leur condamnation, les gens qui les prennent comme leurs ennemis, pour être soulagé afin de mieux se libérer dans la tête pour une reconstruction personnelle et durable.

11. Hassan Ngeze qui, vue son âge et son expérience dans la vie, se basant sur son parcours, il appelle toujours tout le monde à apprendre de son expérience, de ses erreurs, pour ne pas tomber dans les mêmes erreurs que lui. Aussi montre-t-il comment faire la différence entre ce qui est bien et ce qui est mal à travers la production des idées pour mieux comprendre la vie, de multitudes petites histoires tirées de la société africaine en générale et de sa vie personnelle en particulier. Car selon lui, nous sommes comme un arbre fruitier qui ne mange pas ses propres fruits, ces fruits une fois mûrs, sont destinés à profiter aux autres ; ainsi va le monde : nous devons vivre les uns pour les autres dans la paix, la tolérance et la cohésion sociale, telle est sa conviction intrinsèque et son enseignement principal.

12. Hassan Ngeze qui aime rencontrer ceux qui sont plus jeunes que lui pour leur apprendre à travers des discussions simples et des questions-réponses sur les différents thèmes de la vie, comment éviter les multiples pièges que la vie de jeunesse leur réserve et les inviter à tirer leçons des expériences des autres et de lui-même pour ne pas être plongé longtemps dans la fougue de la jeunesse insouciante et énergique qui change ses goûts par l'ardeur pendant la vieillesse conserve les siens par l'accoutumance.

13. Hassan Ngeze qui demande à ses propres enfants d'oublier ce qui s'était passé et de lui pardonner toutes ses erreurs commises. Aussi, leur demande-t-il de mettre ces erreurs de côté,

4-5

et de voir comment exploiter tout ce qui peut être bon dans ses actes afin de prendre exemple sur le côté positif de sa vie et ce qu'il aurait fait de bon dans sa vie.

14. Hassan Ngeze qui, après avoir constaté qu'il lui revient de démontrer au Président du Mécanisme et à l'humanité qu'il a subi un changement positif et qu'il peut intégrer la société après la prison et vivre en harmonie avec d'autres populations.

15. Hassan Ngeze croit que, du fait qu'il a subi progressivement et graduellement un changement de comportement et de mentalité de nature à en être totalement transformé, en vue de devenir un bon citoyen voulu et accepté par la société, il mérite une seconde chance de se reconstruire !

Je pense et en concluant sur ce point que pour ce retard, le Mécanisme voulait me donner le temps nécessaire de continuer à travailler vers ma conversion et à soutenir ma repentance ; et me donner la chance de prouver aux Rwandais, au Mécanisme et à l'humanité que j'ai vraiment changé et j'y travaille toujours et, c'est ce que j'ai fait durant toute cette période et c'est ce que je continue de faire en soumettant humblement les résultats des chemins parcourus, les résultats des efforts consentis ; les résultats de l'appréciations des autres sur ma transformation progressive positive à l'attention de tous.

Eh oui ! Cela arrive souvent pour des hommes responsables qui comprennent la signification des Crimes auxquels ils ont été trouvés coupables.

Le désespoir, c'est notre quotidien ; mais, nous nous efforçons à combattre tout genre de désespoir en vue de toujours espérer que demain sera meilleur beaucoup plus qu'aujourd'hui. Mieux, nous nous efforçons de combattre le désespoir dans l'espoir que le meilleur reste à venir !

En ce qui me concerne, je me suis cru perdu, j'ai cru toucher le fond du désespoir et une fois le renoncement accepté, j'ai connu la paix.

Et c'est la raison pour laquelle, pour me renforcer, pour renforcer mon parcours de conversion et inviter les autres à m'emboîter le pas, j'ai publié un livre ayant comme titre : « **Du désespoir à l'espoir, l'homme Reformé** ».

Ce livre est présentement disponible dans les maisons d'édition de : Amazon et la Pagaie et en vente dans les maisons de vente en ligne telle que [amazon.com](https://www.amazon.com).

Aussi, ce livre est disponible à la librairie du Mécanisme.

Comme Dieu fait toujours de bonnes choses sans que nous ne nous attendions, pendant la récente visite de l'Honorable Greffier Abubacarr TAMBADOU avec sa délégation à la Prison Civile d'Akpro-Missérété au Bénin, j'ai eu le privilège unique d'en offrir quelques exemplaires à tous les membres de la délégation.



31 mars 2026

Hassan Ngeze

ANNEX B

Du désespoir à l'espoir - L'homme réformé.

Hassan Ngeze

Hassan Ngeze, un homme converti.

16. Hassan Ngeze, un homme converti.

La prison avec le temps m'a converti, et je suis vraiment converti.

Oui, je suis converti et il le fallait !

Cette conversion, fait de moi un homme ouvert d'esprit avec tout le monde quel qu'il soit. Ainsi, je suis sans fausse modestie très apprécié et souvent sollicité par la plupart des personnes de mon entourage aussi bien mes co-détenus que les autorités de l'Administration Pénitentiaire et l'ensemble du personnel de santé parmi lesquels, je me suis fait non seulement de très bons amis mais encore je peux y compter mes meilleurs amis. Et, chaque fois que j'en trouve l'occasion, j'aime partager mes conseils et mon expérience avec les autres dans la gaieté. Quand bien même, l'occasion ne s'y prête pas, je ne me fais pas prier pour en créer moi-même en cas de besoin ; car, il apparait clairement que je suis un homme de contact facile qui aime la compagnie des hommes autour d'une discussion. Toutefois, partant du fait qu'il n'y a pas d'homme parfait, il peut arriver quelques fois que des personnes ne partagent pas le même point de vue que moi ; ce qui est tout à fait normal. Mais, l'essentiel est ma capacité, ma sociabilité et mon adaptabilité spontanée qui trouvent leur source dans la facilité que j'ai de partir de mon expérience personnelle pour toucher le cœur de n'importe qui, quel qu'il puisse être.

L'homme converti que je suis devenu, a toutes les fois exprimé ses remords dès qu'il en a la possibilité et j'estime que sans le pardon, personne ne peut vraiment se construire. Je reconnais souvent que j'ai commis des erreurs, et que ces erreurs ont eu des répercussions aussi bien sur ma famille, mon pays que sur mes compatriotes à qui je me demande si un jour ils pourront vraiment me pardonner ; car, j'estime avoir été manipulé à mon insu par les hommes politiques. C'est pourquoi, partant du fait que nul ne peut faire lui-même toutes les expériences de la vie, j'affirme qu'on doit tirer leçon des expériences des autres. En l'occurrence, les leçons qu'on peut tirer de mes propres expériences à moi avant la prison et pendant la prison, peuvent servir l'humanité pour préserver la paix et la cohésion sociale dans le monde en général et en Afrique en particulier. C'est pourquoi, pendant mes moments de discussion, je fais savoir à mes interlocuteurs que je pense mettre le restant de ma vie au service de l'humanité, pour d'une part sensibiliser les hommes de média à ne pas

Du désespoir à l'espoir – l'Homme réformé.

commettre les mêmes erreurs que moi j'ai commises par le passé ; d'autre part mettre en garde les hommes politiques et les gouvernants à tirer leçon de ce qui s'est passé au Rwanda pour éviter au monde de vivre à nouveau une situation de la trempe du génocide qui a ravagé mon pays le Rwanda en 1994.

En réalité, converti que je sois, je suis devenu un homme qui n'a pas peur d'exprimer mes regrets devant un public sur mes erreurs et les conséquences de mes mauvaises appréciations du passé ; de sorte que si je jette un regard rétrospectif sur mon passé, je me rend compte que l'homme de façon général, en cherchant à avoir raison, peut se muer dans une situation de gouffre qui le prolongerait dans des ténèbres infinies que seul le pardon et la reconnaissance de ses erreurs pourront l'aider à se libérer de ses chaînes liées aux erreurs.

De par mes réflexions, mes analyses, mon examen de conscience et l'examen de la situation qui m'a conduit et gardée en prison de longue durée, je peux vous avouer que les hommes politiques m'ont induit en erreur dans les années de ma carrière de journaliste d'investigation. Et avec le flambeau sensationnel, je me suis fait avoir pour quelque chose qui n'en valait vraiment pas la peine. Quand bien même cela relève de la ligne éditoriale de vérité vérifiée. Ne dit-on pas souvent que toute vérité n'est pas bonne à dire ?

Je ne me défends pas, mais je tiens dès que c'est possible à présenter mes excuses à toutes et à tous ceux qui ont été victimes de mes écrits, ou autres comportements préjudiciables que j'ai pu adopter à un moment ou à un autre.

Non seulement, je demande pardon, et je sollicite toujours le pardon envers les victimes, mais encore, j'invite aussi souvent que possible, les prisonniers quel que soit leur délit ou leur crime, d'expérimenter le pardon d'abord pour eux-mêmes et ensuite pour tous ceux et celles qui ont souffert d'une manière ou d'une autre suite à leurs actes ou à leur emprisonnement.

L'objectif est selon moi de se libérer d'abord dans la tête avant de pouvoir vivre et cohabiter avec ses semblables hors de la prison. Pour illustrer ce point de vue, je fais souvent référence à Mandela qui a déclaré que : **« être libre ce n'est pas seulement se débarrasser de ses chaînes, mais c'est**

Hassan Ngeze, un homme converti.

vivre d'une façon qui respecte et renforce la liberté des autres... ». Cette philosophie de libération de l'esprit que je promeus et qui est inspirée du Président Nelson Mandela, trouve beaucoup de disciple du pardon et de repentis. Ce qui d'ailleurs a amené un certain nombre de prisonniers qui me fréquente à changer totalement de comportement et à devenir pour la plupart, des prisonniers presque exemplaires. Ces derniers ont compris que la prison n'a jamais été dans l'ensemble un mal irréversible pour eux, qu'au contraire, elle leur aura servi comme un pont essentiel pour réfléchir et préparer leur réussite dans la vie.

Mieux, je profite également de mes échanges pour sensibiliser les prisonniers qui attendent de bénéficier de la libération anticipée, de la Grâce Présidentielle ou qui ont terminé leurs peines, à préparer un projet d'avenir qu'ils pourront mettre en œuvre dès leur sortie pour se prendre en charge en vue de jouir d'une autonomie financière et sortir de la précarité source de tous les vices. Cela leur garantira une réinsertion sociale réussie pour ne plus tomber dans les mailles ou les filets de la justice selon moi.

J'aimerais un jour trouver l'occasion pour aller vers ceux qui pensent que je les a offensés, d'une façon ou d'une autre pour leur exprimer mes remords et leur demander pardon.

Je conseille la même chose aux autres à qui je suggère de se décharger du poids de la rancœur contre quiconque ayant contribué à leur condamnation, les gens qu'ils prennent comme leurs ennemis, pour être soulagés afin de mieux se libérer dans la tête pour une reconstruction personnelle et durable.

Par ailleurs, vue mon âge et mon expérience dans la vie, se basant sur mon parcours, j'appelle tout le monde à apprendre de mon expérience, de mes erreurs, pour ne pas tomber dans les mêmes fautes que moi. Aussi, faudrait-il que chacun apprenne à faire la différence entre ce qui est bien et ce qui est mal à travers les idées que j'ai développées et consignées dans mes livres, pour mieux comprendre la vie, à partir des multitudes petites histoires tirées de la société africaine en générale et de ma vie personnelle en particulier. Car, selon moi, nous sommes comme un arbre fruitier qui ne mange pas ses propres fruits, ces fruits une fois mûrs, sont destinés à profiter aux autres.

Ainsi va le monde : nous devons vivre les uns pour les autres dans la paix,

Du désespoir à l'espoir – l'Homme réformé.

la tolérance et la cohésion sociale, telle est ma conviction intrinsèque et mon enseignement principal.

Aussi, j'aime rencontrer ceux qui sont plus jeunes que moi pour leur apprendre à travers des discussions simples et des questions-réponses, comment éviter les multiples pièges que la vie de jeunesse leur réserve en vue de les inviter à tirer leçons des expériences des autres et de moi-même pour ne pas être plongé longtemps dans la fougue de la jeunesse insouciante et énergique.

Parfois, étant un homme converti, je demande à mes propres enfants d'oublier ce qui s'était passé et de me pardonner toutes mes erreurs commises. Puis, de mettre ces erreurs de côté, et de voir comment exploiter tout ce qui peut être bon dans mes actes afin de prendre exemple sur le côté positif de ma vie et ce que j'aurais fait de bon dans ma vie.

Aujourd'hui, mon ambition parmi tant d'autres est de mettre le reste de ma vie à la disposition de l'humanité pour la sensibilisation à la paix et à la prévention des conflits tels que ceux qui ont déchiré mon pays le Rwanda.

En effet, je n'ai jamais vu passer un jour sans me poser des questions auxquelles je n'ai pas de réponses valables, concernant les raisons qui poussent les communautés à ne pas s'entendre sur l'essentiel qui est la paix, la tolérance et la cohésion sociale.

Je pense que, si l'opportunité m'est offerte de sortir de la prison, en travaillant de concert avec la jeunesse, je pourrai partager mon expérience de la prison d'une part, avec la jeunesse qui constitue la relève pour l'avenir et d'autre part avec les autres, en les mettant en garde sur les points suivants :

- ☞ les dangers qui peuvent être engendrés par la politique mal comprise par la population.
- ☞ le danger des politiciens qui ne comprennent pas toujours la gravité de leurs actes mal étudiés.
- ☞ les dangers engendrés par les médias manipulés et par la presse mal utilisée.
- ☞ les dangers des conflits interethniques entre les populations du même pays.

Hassan Ngeze, un homme converti.

- ☞ les conflits qui peuvent être engendrés par la partisanerie politique, religieuse et autres qui aboutissent à la destruction du pays.
- ☞ la justice qui n'est pas perçue comme élément de réconciliation entre tous les justiciables.
- ☞ le danger d'une migration des animaux transhumants mal encadrée et mal organisée.

Ainsi, étant désormais un homme converti, je **pense que si on m'offre la dernière chance de ma vie, après la sortie de la prison, je pourrai voir comment aller vers les communautés pour leur expliquer et les sensibiliser sur la prévention des conflits et la préservation de la paix durable.**

Pour atteindre les personnes concernées par ses conseils véhiculés par mon ambition de Combattre l'Exclusion pour Préserver la Paix, vu que nous vivons dans un monde globalisé et inter connecté, j'adopterai la stratégie de faire transmettre mon message par les canaux suivants :

- les conférences débats auprès des personnes concernées et ciblées ;
- approcher les institutions scolaires, universités, collèges et autres ;
- animer les débats auprès de la société civile ;
- animer les débats auprès des religieux ;
- animer les débats auprès des institutions militaires, polices, gendarmeries et autres porteurs d'uniformes ;
- travailler avec la presse et les médias en général ;
- animer les débats radio télévisés, suivis par une grande majorité des populations ;
- visiter les prisons pour aller rencontrer les prisonniers et leur expliquer le fondement et l'intérêt de Combattre l'Exclusion pour Préserver la Paix symbole d'un changement de mentalité pour une vie meilleure ;

Du désespoir à l'espoir – l'Homme réformé.

- aller vers les écoles primaires, fondamentales, collèges, lycées et universités, pour expliquer aux enfants et aux jeunes, le fondement de cette idée de Combattre l'Exclusion pour Préserver la Paix ;
- aller vers les zones de conflits pour expliquer les dangers de tout genre d'exclusion ;
- rencontrer les politiciens, les détenteurs de la presse écrite, radios et télévisions, sans ignorer les utilisateurs de média qui sont utilisés par les réseaux sociaux et blogueurs.

Je pourrai le faire seulement si les autorités me permettent de le faire et si la loi du pays me permet également de le faire et enfin si l'environnement socio politique le permet.

Aussi, j'ai la conviction que seul le pardon peut vaincre le mal et c'est cette philosophie qui apparaît dans mon livre intitulé : « l'art d'être heureux dans les difficultés, vaincre le mal par le pardon » édité et distribué par (www.amazon.com)

Par ailleurs, dans une de mes déclarations personnelles que j'avais demandé d'enregistrer immédiatement aussi bien dans les archives du Gouvernement Rwandais que dans les archives du Mécanisme pour les Tribunaux Pénal Internationaux (MTPI), en mon nom personnel d'Hassan Ngeze purgeant sa peine dans la Prison de Koulikoro en République du Mali, sous la supervision du Mécanisme pour les Tribunaux Pénal Internationaux (MTPI), j'avais déclaré, pour la énième fois, que je reconnaissais l'existence du génocide perpétré contre la population Tutsi du Rwanda en 1994.

J'ai été la première personne à avoir publiquement reconnue, l'existence du génocide perpétré contre la population Tutsi du Rwanda, et j'avais suggéré par la même occasion que le mot approprié devrait être le génocide commis contre la population Tutsi du Rwanda.

Aussi, à titre personnel, j'ai exprimé plusieurs fois mes profonds regrets ; et réaffirmé que je ne cesserai jamais d'exprimer mes remords, aussi bien devant les victimes du génocide perpétré contre

Seuls le pardon, la vérité, et l'amour peuvent nous aider à vivre mieux et en paix.

HASSAN Ngeze

**LIVRE DE
MÉDITATION**

**La Tolérance l'acceptation de l'autre, la peur de Dieu,
voilà la fondation de nôtre bonheur.**

SOMMAIRE

1- Comme nous pardonnons aussi.....	7
2- L'homme peut-il discerner la vérité sur son agir sans subir l'opposition mise en lumière.....	8
3- Repose en paix ma sœur mon amie Aminata Doumbia dite Batoma.....	11
4- Si le Coran insiste sur l'importance vitale de la prière, c'est essentiellement de notre Prophète Muhammad que nous tirons les enseignements de l'accomplissement de cette obligation.....	16
5- Ethicité et vision morale du monde: HEGEL pour dépasser KANT?.....	35
6- L'amitié, Ricœur fait le lien avec cet élément plus vital et subjectif.....	37
7- Sortir de l'immanence : le réalisme de l'amour pour autrui.....	40
8- Le troisième enseignement que Ricœur tire de la pensée hégélienne concerne la vérité éthique.....	45
9- Quelle place pour autrui dans l'engagement éthique?.....	46
10- La bonté de l'ami pour redécouvrir la vérité éthique.....	48
11- La recherche de vérité éthique soit l'intention elle-même.....	50
12- Les ressources de la phénoménologie permettent de multiplier les approches de l'autre.....	52
13- Le mystère de la sainte famille.....	54
14- Comprenons bien: Dieu aurait pu faire autre chose. Mais c'est cela qu'il a fait, et la théologie part toujours des faits, et non du possible.....	66
15- La Sainte Famille, icône de la Très Sainte Trinité.....	67
16- Puisque c'est l'Esprit-Saint qui intervient d'une manière directe pour faire qu'elle soit mère, et mère du fils de Dieu.....	72
17- Dieu, dans sa sagesse, a voulu avertir en quelque sorte les époux chrétiens que c'est en regardant la Sainte Famille qu'ils auront la force de s'aimer vraiment et qu'ils pourront accepter le fruit sacré de leur union, en porter toutes les conséquences.....	76
18- Marie, dans son cœur de mère, comprend cette double protection miraculeuse et cela lui donne pour Jésus une tendresse et une douceur uniques, qui sont un modèle pour toutes les autres mères.....	81
19- Puisque c'est à la Croix que Marie est donnée comme mère à Jean, donc à tout chrétien, on comprend que le sens de l'holocauste fasse partie de l'éducation chrétienne.....	84
20- La vie religieuse.....	86
21- Marie, « Mère admirable ».....	88
22- L'autorité du Saint-Père.....	90
23- Comment la vie est-elle apparue?.....	91
24- La prière peut renforcer votre amitié avec Dieu.....	92
25- Quel est le projet de Dieu pour nous ?.....	94
26- Pourquoi les souffrances et le mal existent-ils ?.....	95
27- Que se passe-t-il après la mort ?.....	97
28- APPROFONDISONS.....	98
29- Vous pourrez revoir ceux que vous aimez !.....	100
30- Comment prendre de bonnes décisions.....	102
31- Tenez compte de la conscience des autres.....	104
32- Honnêtes en toutes choses.....	105
33- Que dit la Bible sur le travail et l'argent ?.....	106
34- Accordons de la valeur à la vie.....	108
35- Aidez les autres à respecter vos croyances.....	110
36- Choisissez bien vos amis.....	111
37- Une famille heureuse (partie 1).....	112
38- Une famille heureuse (partie 2).....	114
39- Nos vêtements et notre apparence.....	116
40- Vous pouvez endurer la persécution.....	118
41- Comment réagir dans certaines situations liées aux fêtes ?.....	120
42- Et si on acceptait d'être dirigé par la prière de Jésus.....	123
43- Que ton nom soit sanctifié.....	125
44- Que ton Règne vienne.....	126
45- Que ta volonté soit faite.....	127
46- Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour.....	129

Seuls le pardon, la vérité, et l'amour peuvent nous aider à vivre mieux et en paix

47- Pardonne-nous nos offenses.....	130
48- Ne nous soumetts pas à la tentation.....	132
49- Mais délivre-nous du Mal.....	134
50- Nous te louons, nous te bénissons, nous te rendons grâce.....	136
51- Un homme marié de 48 ans, dont la femme a 19 ans de moins que lui, découvre qu'il l'a rencontrée alors qu'elle n'était qu'un bébé.....	137
52- Apprentissage de la vie communautaire.....	139
53- Comment serait notre monde si le mot «pardon» n'existait pas ?.....	140
54- La prié du Seigneur.....	142
55- Les fausses religions déshonorent Dieu.....	144
56- De quelle façon Dieu veut-il être adoré.....	146
57- Qui est Jésus ?.....	148
58- Qu'a fait Jésus quand il était sur terre ?.....	149
59- Le saviez-vous?.....	150
60- Jésus sa personnalité et ses qualités selon les chrétiens ?.....	151
61- Comment pouvons-nous montrer que nous aimons Dieu ?.....	153
62- Le point de vue de Dieu sur la propreté et la pureté.....	154
63- Que dit la Bible au sujet de la sexualité ?.....	156
64- Comment reconnaître les vrais chrétiens selon les chrétiens ?.....	157
65- Le baptême : un objectif qui en vaut la peine !.....	159
66- La vérité sur les anges.....	161
67- Les chrétiens et l'alcool selon les chrétiens.....	163
68- Pourquoi se vouer à Dieu et se faire baptiser ?.....	164
69- Des paroles qui honorent Dieu.....	165
70- Des divertissements qui plaisent à Dieu.....	167
71- Qu'est-ce que le royaume de Dieu? D'après les Témoins Jéhovah.....	168
72- Le royaume de Dieu est-elle en place d'après les témoins de Jéhovah ?.....	170
73- Restez fidèle à Dieu.....	172
74- Ménopause : cette heure précise de la nuit à laquelle la plupart des femmes se réveillent.....	173
75- La libido des femmes ne diminue pas avec l'âge, affirme une étude.....	175
76- Santé sexuelle masculine : Voici pourquoi il est important de faire des examens réguliers.....	177
77- 11 plantes pour une vitalité sexuelle reboostée.....	180
78- Une femme est l'amour.....	182
79- Mes certitudes !.....	183
80- La vérité.....	185
81- Pourquoi dormir nue est excellent pour la santé ?.....	186
82- Pourquoi sommes-nous moins attirés par une personne, une fois que l'on est sûr de lui plaire ?.....	190
83- Le saviez-vous : il existe 4 types d'intimité.....	193
84- Amour : voici ce qu'il se passe chimiquement dans notre cerveau lorsqu'on tombe amoureux.....	196
85- Pourquoi le temps semble passer plus vite lorsque nous vieillissons ?.....	200
86- Grossesse.....	203
87- Quelle est la durée d'un cycle menstruel ? Que se passe-t-il dans l'organisme durant ce cycle ? Qu'est-ce qui peut le perturber ?.....	207
88- Les douleurs menstruelles ne sont pas un mythe mais bel et bien une réalité pour certaines personnes, surtout le deuxième jour.....	212
89- Vers une civilisation de l'amour.....	214
90- L'être humain ne peut s'accomplir pleinement que dans la société des autres.....	218
91- La rencontre entre dieu et l'homme.....	234
92- Le désir de l'homme.....	237
93- La Révélation, connaissance et rencontre.....	240
94- La croyance humaine, accomplissement de la personne.....	242
95- L'adéquation du don divin à la personne humaine.....	246
96- L'absence de contradiction entre les vérités philosophiques et la révélation.....	248
97- Dépassement et vie de l'intelligence.....	251
98- Une parole incarnée et pourtant universelle.....	258
99- Vous avez du mal à vous endormir le soir ?.....	267

31. COMMENT PRENDRE DE BONNES DÉCISIONS

Nous prenons tous des décisions. Certaines, comme le choix d'un conjoint, d'un travail ou d'un logement, peuvent avoir des conséquences importantes sur notre vie. Nos décisions peuvent aussi nous rapprocher ou nous Bloquer de Dieu. Si nous faisons de bons choix, nous serons heureux et Jéhovah sera fier de nous.

1. Comment la Bible nous aide-t-elle à prendre de bonnes décisions?

Avant de prendre une décision, demandez à Jéhovah de vous guider et servez-vous de la Bible pour savoir comment il voit les choses (lire Proverbes 2:3-6). Parfois, vous y trouverez une loi précise. Dans ce cas, la meilleure décision à prendre est d'obéir à cette loi.

Et si la Bible ne vous dit pas clairement ce que vous devez faire ? Dieu vous guidera quand même sur le chemin où [vous devez] marcher » Isaïe 48:17). En effet, la Bible contient des principes qui peuvent vous aider. Un principe biblique est une vérité essentielle qui montre ce que Dieu pise ou ressent. Dans les récits bibliques, on découvre souvent son point de vue sur tel ou tel sujet. Et quand on sait ce qu'il pense, on peut alors prendre des décisions qu'il approuve.

2. A quoi faut-il réfléchir avant de prendre une décision?

La Bible dit : « L'homme prudent surveille chacun de ses pas » (Proverbes 14 15). Cela veut dire qu'avant de prendre une décision, il est important de réfléchir. Tout en pesant le pour et le contre des possibilités qui s'offrent à vous, posez-vous ce genre de questions: « Quels principes bibliques s'appliquent à la situation? Si je fais ce choix-là, est-ce que j'aurai l'esprit tranquille? Quel effet ma décision aura-t-elle sur les autres ? Et surtout, est-ce

Seuls le pardon, la vérité, et l'amour peuvent nous aider à vivre mieux et en paix

qu'elle va plaire à Jéhovah ?» (Deutéronome 32:29).

Dieu a le droit de définir ce qui est bien et ce qui est mal. Si nous apprenons à connaître ses lois et ses principes et que nous tenons à les respecter, nous éduquons notre conscience notre sentiment intérieur de ce qui est bien ou mal (Romains 2:14, 15). Une conscience habituée à se tourner vers le bien nous aidera à prendre de bonnes décisions.

32. TENEZ COMPTE DE LA CONSCIENCE DES AUTRES

On ne prend pas tous les mêmes décisions. Comment montrer que l'on tient compte de la conscience des autres ? Voyons deux exemples:

Situation 1: Une sœur aime bien être en pantalon dans ses activités quotidiennes ou quand elle se retrouve avec des amis. Cette façon de s'habiller dérange les sœurs de sa nouvelle assemblée.

Lire Romains 15:1 et 1 Corinthiens 10:23, 24, et discuter de ces questions:

- Si elle se laisse guider par ces versets, que va peut-être décider la sœur ? Si un jour vous vous trouvez en présence de quelqu'un qui trouve incorrect de faire quelque chose que votre conscience à vous vous permet de faire, que déciderez-vous ?

Situation 2: Bien que la Bible n'interdise pas de boire de l'alcool, un frère a pris la décision personnelle de s'en abstenir. Lors d'une soirée à laquelle il est invité, il voit d'autres Témoins consommer de l'alcool.

Lire Ecclésiaste 7:16 et Romains 14:1, 10, et discuter de ces questions:

- S'il se laisse guider par ces versets, quelle sera sans doute l'attitude du frère ? Si un jour vous voyez quelqu'un faire quelque chose que votre conscience a vous vous interdit de faire, comment réagirez-vous ?

33. HONNÊTES EN TOUTES CHOSES

Nous aimons que nos amis soient honnêtes. Dieu aussi veut que ses amis le soient. Mais ce n'est pas facile d'être honnête dans un monde où beaucoup de gens ne le sont pas. Quels avantages y a-t-il à être honnête en toutes choses?

1. Pour quelle raison principale voulons-nous être honnêtes?

Quand nous sommes honnêtes, nous montrons à Dieu que nous l'al- mans et le respectons. N'oublions pas que Dieu voit tout ce que nous pensons et faisons (Hébreux 4:13). Quand nous choisissons d'être honnêtes, il le remarque et cela le rend heureux, Sa Parole déclare: Dieu déteste la personne pleine de détours, mais il se fait l'ami intime des hommes droits (Proverbes 3:32).

2. Comment être honnête dans la vie de tous les jours?

Dieu nous demande: Dites-vous la vérité l'un à l'autre (Zacharie 8:16, 17). Qu'est-ce que cela signifie ? Quand nous parlons avec notre famille, nos collègues, nos frères et sœurs chrétiens ou les autorités, nous ne mentons pas et nous ne donnons pas de fausses informations. Une personne honnête ne vole pas et n'escroque pas les autres (lire Proverbes 24:28 et Ephésiens 4:28). Et elle paie tout ce qu'elle doit à Etat (Romains 13.5-7). En résumé, nous nous conduisons bien en toutes choses' (Hébreux 13:18).

3. Quels avantages y a-t-il à être honnête?

Si nous avons la réputation d'être honnêtes, les autres nous feront con- fiance. Nous contribuons à l'ambiance familiale et rassurante qui règne dans l'assemblée. Nous avons la conscience nette. Notre honnêteté peut aussi rehausser [...] la beauté de l'enseignement de notre Sauveur, Dieu », et donner envie à des gens qui ne font pas partie de l'assemblée de pratiquer eux aussi le vrai culte (Tite 2:10).



**COMMENT VAINCRE LES FORCES INVISIBLES
QUI CONDUISENT À LA SOUFFRANCE, ET AUSSI
APPRENDRE À CONNAÎTRE CE QUI NE SE DIT PAS ?**

Ngeze Hassan

Si vous voulez comprendre ce qu'est réellement la vie, visitez une prison et un hôpital.



Si vous voulez savoir ce que la vie signifie vraiment, et ce que vous-mêmes pouvez devenir, alors franchissez les portes d'une prison ou d'un hôpital : votre regard sur le monde ne sera plus jamais le même.

La vie ne se comprend pas seulement dans les rues animées, les bureaux climatisés ou les salons où l'on débat sans risque.

Elle se révèle, nue et sans maquillage, dans les lieux où l'être humain se retrouve face à lui-même : la prison et l'hôpital. Ce sont des écoles silencieuses, sans pupitres ni tableaux, mais où chaque regard, chaque souffrance, chaque histoire devient une leçon.

Dans les hôpitaux, vous découvrirez la fragilité humaine. Là, les titres disparaissent, les pouvoirs s'effacent, et même les forces les plus arrogantes apprennent l'humilité. Vous verrez des corps lutter pour un souffle, des cœurs se battre pour un battement, des familles retenir leurs larmes pour rester debout. L'hôpital enseigne que la santé, trop souvent considérée comme acquise, est en réalité le premier trésor de l'existence. Il rappelle que nous sommes tous, sans exception, des voyageurs de passage, vulnérables à la moindre tempête biologique.

Dans les prisons, vous découvrirez une autre vérité : celle des chemins brisés, des choix égarés, des erreurs parfois irréparables, mais aussi celle des renaissances possibles. Là, les murs parlent de regrets, de réflexions tardives, de luttes intérieures et de soif de rédemption. Vous comprendrez que nul n'est totalement perdu tant qu'il lui reste une conscience pour regretter et une volonté pour recommencer. En observant les détenus, vous apprendrez que la liberté n'est pas seulement un espace physique : c'est une manière de penser, une façon de vivre, une discipline de l'âme.

Ces deux lieux – l'hôpital et la prison – ont quelque chose en commun : ils vous placent devant ce que beaucoup fuient. La réalité, la vraie. Celle qui bouscule les illusions, brise les faux rêves et vous ramène à l'essentiel. Ils vous obligent à poser les questions que vous évitiez : Qu'ai-je fait de ma vie ? Où vais-je ? Comment puis-je devenir meilleur ?

Après les avoir visités, votre manière de regarder la vie changera. Vous vous surprendrez à apprécier plus profondément les détails simples : un matin sans douleur, un repas partagé, une conversation sincère, un pas libre dans la rue. Vous comprendrez alors que la vie est une responsabilité, un engagement, une chance qu'il faut honorer chaque jour.

Car la prison vous montre ce qu'il en coûte de perdre sa liberté.

L'hôpital vous montre ce qu'il en coûte de perdre sa santé. Et ces deux pertes suffisent à transformer n'importe quel être humain en élève de la sagesse.

11. ÉCOUTER LA PAROLE DE DIEU, GRANDIR DANS LA FOI ET TROUVER DES RÉPONSES AUX DIFFICULTÉS DE LA VIE

I. Quand l'homme se met à écouter

Écouter la parole de Dieu est un acte rare, presque héroïque. Dans un monde où le bruit s'impose, où les voix humaines s'exaltent pour couvrir le silence intérieur, il devient difficile d'entendre la voix discrète mais puissante du Créateur. Pourtant, c'est dans cet espace silencieux que tout commence. La véritable écoute n'est pas une action extérieure : c'est une ouverture, un consentement intime, une manière d'offrir à Dieu un espace en nous.

Dieu ne parle pas à ceux qui courent sans direction, ni à ceux dont le cœur est fermé par l'orgueil ou la peur. Il parle à celui qui accepte de s'arrêter, de déposer ses armes, de reconnaître sa vulnérabilité. La parole divine n'impose rien ; elle murmure, elle éclaire, elle indique un chemin. Elle n'humilie pas : elle relève. Elle ne condamne pas : elle réoriente. Elle ne force pas : elle propose. Et c'est précisément cette délicatesse qui fait d'elle une puissance sans égale.

Quand l'homme se met réellement à écouter, quelque chose en lui se délie. Une paix commence à apparaître, même si elle est timide. Une clarté intérieure naît, même si elle est fragile. La parole de Dieu ne s'inscrit jamais dans le cœur comme une phrase qu'on a lue : elle s'y inscrit comme une lumière qui change la manière de voir tout ce que l'on croyait déjà connaître.

II. La parole qui réveille l'âme

L'âme humaine porte des trésors que l'homme ignore souvent. Elle garde des vérités, des intuitions, des chemins de guérison que notre raison, trop limitée, ne sait pas toujours traduire. La parole de Dieu vient réveiller ces profondeurs, non pour nous éblouir, mais pour nous apprendre à voir.

La parole divine n'est jamais un ornement spirituel : elle est un instrument de transformation. Elle vient bousculer nos certitudes, briser nos illusions, démasquer nos fuites. Elle touche ce qui n'est pas guéri, réveille ce qui était endormi, et révèle ce qui n'avait jamais été nommé.

En écoutant Dieu, l'homme découvre sa propre vérité : non celle qu'il montre au monde, mais celle qu'il cache. La parole divine descend au plus profond de l'âme, là où la peur, la honte et les blessures espéraient rester invisibles. Elle révèle tout, mais pour tout réparer. Elle dévoile, mais pour reconstruire.

C'est pourquoi l'écoute de Dieu est un acte de courage. Il faut accepter de regarder ce que la lumière révèle. Il faut accepter de dire oui à la transformation. Il faut accepter de devenir un homme nouveau.

III. Grandir dans la foi : une marche intérieure

Grandir dans la foi n'est pas un événement soudain. C'est une marche, lente et déterminée, où chaque étape compte. La foi n'est pas un héritage automatique : elle est une conquête quotidienne.

Grandir dans la foi, c'est apprendre que Dieu se manifeste souvent dans l'invisible. Il se montre à travers des signes discrets, des coïncidences porteuses de sens, des intuitions qu'on ne peut

expliquer, des rencontres qui semblent envoyées comme des réponses. Celui qui veut des miracles spectaculaires cherchera longtemps sans trouver. Celui qui apprend à reconnaître les miracles cachés vivra chaque jour témoin de la présence divine.

La foi n'est pas un refuge fragile. Elle est une forteresse intérieure. Elle ne supprime pas les épreuves, mais elle leur donne un sens. Elle ne retire pas les obstacles, mais elle donne la force de les traverser. Elle ne promet pas une vie sans douleur, mais elle transforme la douleur en maturité, en vision, en profondeur.

IV. Les nuits de la foi : quand Dieu semble se taire

Tout croyant connaît ces moments où Dieu semble silencieux. Ce silence n'est pas un abandon : c'est une école. C'est dans ces nuits spirituelles que l'homme apprend à croire sans voir, à espérer sans preuve, à marcher sans comprendre.

Dieu se tait parfois pour que l'homme découvre sa propre force. Il permet le désert pour que l'homme apprenne la persévérance. Il laisse l'obscurité pour que l'homme reconnaisse l'importance de la lumière.

La foi véritable ne dépend pas des émotions du moment. Elle ne s'éteint pas lorsque les circonstances deviennent difficiles. Elle s'enracine précisément dans ces périodes où tout semble contradictoire. Car c'est là que la foi devient adulte, solide, inébranlable.

V. Trouver des réponses aux difficultés de la vie

Les difficultés de la vie ne sont pas des accidents sans sens. Ce sont souvent des messages, des leçons, des directions nouvelles que Dieu tente de nous montrer. L'épreuve vient révéler ce que la facilité cachait.

Dieu ne promet pas une vie sans combats. Mais Il promet que l'on ne combattra jamais seul. Il donne des forces que l'homme ne connaissait pas. Il ouvre des chemins que l'homme n'avait jamais imaginés. Il ferme des portes pour en ouvrir d'autres plus justes.

Souvent, la réponse de Dieu n'est pas celle que nous attendions. Nous demandons la rapidité ; Il offre la patience. Nous demandons la solution immédiate ; Il offre la sagesse. Nous demandons la fin de l'épreuve ; Il nous apprend à la traverser.

L'épreuve transforme l'homme. Elle lui enlève l'orgueil, lui révèle sa véritable identité, lui montre ce qui mérite d'être gardé et ce qui doit être abandonné. Chaque difficulté contient une vérité qui attend d'être découverte.

VI. La paix intérieure : la plus grande des réponses

La paix intérieure n'est pas simplement l'absence de problèmes. C'est une force, une stabilité, un ancrage qui demeure même au milieu de la tempête. La paix ne vient pas du monde : elle vient de Dieu.

Lorsque Dieu parle, même un seul mot peut apaiser une tempête intérieure. Sa parole peut calmer la confusion, dénouer les angoisses, apaiser les blessures. La paix divine transforme tout : elle change la manière de regarder les obstacles, elle redonne

sens à tout ce qui semblait vain.

Cette paix n'est pas un luxe spirituel. Elle est une réponse. Une réponse profonde, durable, indestructible.

VII. Dieu parle dans les silences du quotidien

Dieu ne parle pas seulement dans les Écritures. Il parle dans les rencontres, dans les événements, dans les intuitions. Il parle par des personnes qui nous tendent la main au moment où tout semblait fini. Il parle dans les regrets qui nous poussent à changer. Il parle dans les succès qui nous rappellent que tout vient de Lui. Il parle même dans les chutes qui nous enseignent l'humilité.

Dieu parle aussi dans la mémoire : dans le souvenir des forces que nous avons eues, des victoires que nous pensions impossibles, des blessures que nous avons réussi à dépasser. Chaque trace de survie est une parole divine.

VIII. La foi comme héritage et comme mission

Grandir dans la foi n'est pas seulement un chemin personnel. C'est aussi une mission. Celui qui a découvert la lumière devient témoin. Celui qui a reçu la paix devient porteur de paix. Celui qui a trouvé la vérité devient messager.

La foi n'est pas une spiritualité passive. C'est un engagement. Un engagement envers Dieu, mais aussi envers le monde. L'homme de foi n'est pas celui qui se cache : c'est celui qui transforme son environnement, qui console, qui éclaire, qui redresse.

IX. Quand la foi devient transformation

Au fil du temps, celui qui écoute Dieu voit sa vie changer. Les priorités se réorganisent. Les relations se purifient. Les décisions deviennent plus sages. L'esprit devient plus calme. Les émotions cessent de diriger la vie. La personne commence à vivre non selon la peur, mais selon la confiance.

La transformation spirituelle n'est pas un miracle soudain ; c'est une reconstruction progressive. Elle demande patience, discipline, honnêteté envers soi-même. Mais elle porte des fruits durables.

X. Conclusion : La marche de l'homme vers la lumière

Écouter la parole de Dieu, grandir dans la foi et trouver des réponses aux difficultés de la vie ne sont pas des tâches séparées. Elles forment une seule et même marche : la marche de l'homme vers la lumière.

Celui qui écoute commence à croire. Celui qui croit commence à comprendre. Celui qui comprend commence à guérir. Et celui qui guérit commence à éclairer la vie des autres.

Ainsi, le voyage de la foi est un voyage de transformation — un voyage qui révèle en nous la part divine que Dieu a déposée dès notre naissance. Et ce voyage, tant qu'il est guidé par la parole de Dieu, conduit toujours vers la paix, la vérité et la liberté intérieure.

A portrait of Ngeze Hassan, a man with a dark afro and a goatee, wearing a red shirt, red tie, and suspenders. He is holding a gold-framed oval hand mirror in his left hand and looking at his reflection with a slight smile. The background is a wood-paneled wall.

Ngeze Hassan

**COMMENT
TRANSFORMER
LES ÉCHECS EN
OPPORTUNITÉS?**

Bâtir sa réussite sur les fondations de ses erreurs.

1. UNE EXISTENCE VÉRITABLEMENT ACCOMPLIE N'EST PAS CELLE QUI A TOUT POSSÉDÉ



Mais celle qui a su transmettre un peu de paix, un peu de vérité et un peu d'amour dans un monde qui en manque souvent. Cette simple pensée contient une profondeur immense. Elle renverse silencieusement la logique du monde moderne qui pousse l'être humain à courir sans cesse derrière les richesses, les honneurs, les apparences et les conquêtes matérielles. Depuis des générations, l'homme croit que la grandeur se mesure à ce qu'il accumule, à ce qu'il montre, à ce qu'il contrôle ou domine. Pourtant, lorsque le silence tombe sur une vie, lorsque les années passent et que le temps révèle la vérité des choses, une évidence apparaît : ce ne sont ni les possessions ni les titres qui donnent une véritable valeur à une existence, mais les traces invisibles laissées dans le cœur des autres.

Beaucoup d'hommes ont possédé des fortunes immenses et sont pourtant morts dans une profonde solitude

intérieure. Beaucoup ont connu la célébrité, le pouvoir ou les privilèges, mais leur âme demeurait vide, incapable de goûter la paix véritable. À l'inverse, certaines personnes modestes, parfois inconnues du monde entier, ont laissé derrière elles une lumière qui continue d'éclairer longtemps après leur départ. Pourquoi ? Parce qu'elles ont compris quelque chose d'essentiel : la vie n'est pas uniquement faite pour recevoir, mais aussi pour transmettre. L'existence humaine atteint sa plus grande beauté lorsqu'elle devient une source de consolation, de sagesse et de paix pour les autres.

Il existe des personnes qui entrent dans une pièce et apportent immédiatement de la tension, du jugement, du bruit et de la peur. Et il existe d'autres êtres qui, par leur simple présence, apportent le calme, l'espérance et la douceur. Leur regard apaise. Leurs paroles relèvent. Leur manière d'écouter donne à l'autre le sentiment d'exister. Ces personnes-là ne sont pas toujours riches, mais elles possèdent une richesse intérieure rare : elles ont appris à aimer profondément l'être humain. Elles ont compris que la véritable grandeur n'est pas de dominer les autres mais de les aider à se relever.

Le monde manque souvent de paix parce que beaucoup vivent dans une guerre intérieure permanente. Certains portent des blessures invisibles depuis l'enfance. D'autres avancent avec des frustrations, des humiliations ou des déceptions profondes. Beaucoup sourient extérieurement alors qu'intérieurement ils s'effondrent lentement. Dans cette réalité fragile, chaque être humain qui transmet un peu de paix devient comme une lumière dans l'obscurité. Un mot sincère peut empêcher une personne de sombrer. Une présence fidèle peut sauver un cœur du désespoir. Une main tendue au bon moment peut changer le destin d'une vie entière.

La paix n'est pas seulement l'absence de conflit. La véritable paix est une force intérieure. C'est la capacité de rester humain dans un monde parfois dur et brutal. C'est choisir la bonté alors que tout pousse à la haine. C'est garder sa conscience vivante malgré les injustices. C'est apprendre à ne pas rendre le mal pour le mal. Celui qui transmet la paix devient un bâtisseur invisible de l'humanité. Même s'il ne possède pas de richesses matérielles, il participe à réparer le monde.

La vérité est également une forme de lumière devenue rare dans notre époque. Beaucoup préfèrent les apparences, les mensonges confortables et les illusions faciles. Dire la vérité demande souvent du courage, car la vérité dérange. Elle oblige à regarder les choses telles qu'elles sont réellement. Pourtant, sans vérité, aucune relation humaine ne peut durer profondément. Une famille construite sur le mensonge finit par se briser. Une société qui abandonne la vérité finit par perdre son âme. Un homme qui se ment à lui-même finit par se perdre intérieurement.

Transmettre un peu de vérité ne signifie pas devenir dur ou cruel. La vérité peut être dite avec sagesse, avec compassion et avec respect. Il existe des paroles vraies qui détruisent parce qu'elles sont dites avec arrogance. Et il existe des vérités qui guérissent parce qu'elles sont portées par l'amour. Celui qui vit dans la vérité n'a pas besoin de porter plusieurs visages selon les circonstances. Il devient libre intérieurement. Son cœur cesse de lutter pour maintenir des illusions. Il avance avec authenticité.

L'amour demeure probablement la plus grande force capable de transformer une existence humaine. Pourtant, beaucoup confondent l'amour avec la possession, le contrôle ou l'intérêt personnel. Le véritable amour est plus profond. Il cherche le bien de l'autre. Il protège sans étouffer. Il accompagne sans manipuler. Il reste présent

même lorsque les circonstances deviennent difficiles. L'amour véritable ne dépend pas uniquement des émotions passagères ; il devient une décision intérieure de faire du bien autour de soi.

Certaines personnes passent leur vie à chercher l'amour sans comprendre qu'il commence souvent par la manière dont nous traitons les autres chaque jour. Un sourire sincère, une écoute attentive, un pardon offert malgré la douleur, un encouragement donné à quelqu'un qui doute de lui-même : toutes ces choses sont déjà des formes d'amour. Elles semblent petites aux yeux du monde, mais elles possèdent une puissance immense. Car ce sont souvent les gestes simples qui marquent le plus profondément les cœurs humains.

Une existence accomplie ne signifie donc pas une vie parfaite. Aucun être humain n'échappe aux épreuves, aux erreurs ou aux moments de faiblesse. La vraie grandeur ne consiste pas à ne jamais tomber, mais à continuer à apprendre, à aimer et à grandir malgré les chutes. Certaines blessures rendent même l'homme plus humain. Elles développent sa compassion. Elles lui apprennent à comprendre la souffrance des autres. Elles l'empêchent parfois de devenir arrogant.

Le temps finit toujours par révéler ce qui a réellement compté. À la fin de la vie, les apparences perdent beaucoup de leur importance. Les voitures, les maisons, les vêtements ou les comptes bancaires ne peuvent pas accompagner l'âme éternellement. Ce qui demeure, ce sont les souvenirs laissés dans les cœurs. Ce sont les vies touchées par notre présence. Ce sont les personnes qui pourront dire : "Grâce à lui, grâce à elle, j'ai trouvé un peu de courage, un peu de paix, un peu de lumière."

Beaucoup d'êtres humains vivent malheureusement comme s'ils étaient immortels. Ils remettent l'amour à

demain. Ils repoussent les réconciliations. Ils gardent la haine pendant des années. Ils pensent avoir encore beaucoup de temps pour changer ou pour demander pardon. Pourtant, la vie est fragile. Personne ne connaît réellement la durée de son passage sur cette terre. C'est pourquoi chaque journée possède une valeur immense. Chaque instant peut devenir une occasion de transmettre quelque chose de beau.

Il existe des paroles qui restent gravées dans la mémoire pendant toute une vie. Un enfant encouragé au bon moment peut développer une confiance qui transformera tout son avenir. Une personne découragée peut retrouver la force de continuer grâce à quelques mots sincères. Inversement, certaines paroles blessantes peuvent marquer profondément une âme pendant des décennies. Cela montre à quel point l'être humain possède un pouvoir immense à travers ce qu'il transmet.

Nous sous-estimons souvent l'impact de notre présence dans la vie des autres. Beaucoup pensent qu'ils ne changent rien au monde parce qu'ils ne sont ni célèbres ni puissants. Pourtant, le monde ne se transforme pas uniquement à travers les grandes actions visibles. Il se transforme aussi à travers des milliers de gestes invisibles accomplis chaque jour dans le silence. Une mère qui console son enfant. Un ami qui reste fidèle dans les moments difficiles. Une personne qui choisit l'honnêteté malgré les avantages du mensonge. Toutes ces petites lumières empêchent l'humanité de sombrer complètement dans l'obscurité.

La paix, la vérité et l'amour sont des richesses qui ne disparaissent pas lorsqu'on les partage. Au contraire, plus elles sont données, plus elles grandissent. L'argent peut être perdu. Le pouvoir peut être retiré. La beauté physique finit par changer avec les années. Mais une

âme qui a appris à aimer devient plus belle avec le temps. Une conscience qui a choisi la vérité devient plus forte intérieurement. Un cœur qui transmet la paix laisse une trace éternelle.

Il faut parfois beaucoup de maturité pour comprendre cela. Dans la jeunesse, beaucoup cherchent surtout à prouver quelque chose au monde. Ils veulent être admirés, reconnus ou enviés. Puis les années passent et l'homme découvre progressivement que les choses les plus précieuses étaient souvent les plus simples : la paix intérieure, les relations sincères, les moments partagés avec ceux qu'on aime, la capacité de dormir avec une conscience tranquille.

Certaines personnes gagnent extérieurement mais perdent intérieurement. Elles obtiennent des succès visibles mais détruisent leur paix intérieure en chemin. Elles sacrifient leur famille, leur santé ou leur conscience pour atteindre des objectifs matériels. Et un jour, malgré tout ce qu'elles possèdent, elles ressentent un vide profond qu'aucune richesse ne peut remplir. Car l'âme humaine a besoin de sens. Elle a besoin d'amour véritable. Elle a besoin de vérité.

L'existence humaine devient belle lorsqu'elle cesse d'être centrée uniquement sur soi-même. Celui qui ne pense qu'à lui finit souvent prisonnier de son propre vide intérieur. Mais celui qui apprend à servir, à aider et à apporter un peu de lumière découvre une joie différente. Une joie plus profonde, plus stable et plus durable. Il comprend que le bonheur ne vient pas uniquement de ce que l'on reçoit, mais aussi de ce que l'on offre.

Il ne s'agit pas d'être parfait pour apporter du bien autour de soi. Même une personne blessée peut devenir une source de consolation pour les autres. Même quelqu'un qui a connu les échecs peut transmettre la sagesse née

de l'expérience. Les cicatrices elles-mêmes peuvent devenir des enseignements précieux lorsqu'elles sont transformées avec maturité.

Une société qui oublie la paix, la vérité et l'amour finit toujours par se détruire elle-même. Lorsque les intérêts personnels deviennent plus importants que la dignité humaine, les relations se fragilisent. Les familles se divisent. Les peuples entrent en conflit. Les cœurs deviennent froids. Pourtant, chaque être humain possède encore la capacité de choisir une autre voie. Même dans un monde troublé, il reste possible d'être une présence qui apaise au lieu d'aggraver la souffrance.

La grandeur silencieuse de certains êtres humains réside précisément dans cette capacité à continuer à faire le bien sans attendre de récompense immédiate. Ils donnent sans faire de bruit. Ils aiment sans calcul. Ils pardonnent parfois même lorsqu'ils ont été profondément blessés. Ils comprennent que la haine détruit d'abord celui qui la porte. Ils choisissent alors de protéger leur paix intérieure plutôt que de nourrir l'amertume.

Au fond, chaque existence pose une question essentielle : qu'aurons-nous laissé derrière nous ? Des blessures ou de la guérison ? De la peur ou de l'espérance ? Du mensonge ou de la vérité ? De l'égoïsme ou de l'amour ? Cette question donne un sens profond à la vie humaine. Elle rappelle que chaque jour est une occasion de devenir meilleur intérieurement.

Une existence véritablement accomplie n'est donc pas celle qui a tout possédé, mais celle qui a laissé un peu de lumière après son passage. Car au bout du chemin, ce ne sont pas les richesses accumulées qui donnent sa valeur à une vie, mais la capacité d'avoir rendu le monde un peu plus humain, un peu plus juste, un peu plus paisible et un peu plus rempli d'amour.

2. CHAQUE ÊTRE HUMAIN PORTE EN LUI UNE FORCE INVISIBLE QUE RIEN NE PEUT TOTALEMENT DÉTRUIRE

La capacité de choisir. Même lorsque les circonstances deviennent difficiles, même lorsque le monde semble s'assombrir sous le poids des conflits, des injustices, des trahisons et des douleurs silencieuses, l'être humain conserve encore ce pouvoir extraordinaire de décider de la direction qu'il donnera à son cœur, à ses pensées et à ses actes. Beaucoup finissent par croire que la violence du monde impose automatiquement la violence intérieure. Pourtant, il existe toujours une autre voie. Une voie plus discrète, plus profonde, plus humaine. Une voie qui ne cherche pas à ajouter davantage de souffrance à une humanité déjà blessée, mais qui tente au contraire d'apporter un peu de paix, un peu de compréhension et un peu de lumière là où l'obscurité gagne du terrain.

Le monde moderne traverse une époque de grande agitation. Les êtres humains courent sans cesse, parlent beaucoup, s'affrontent souvent, mais se comprennent de moins en moins. Les relations deviennent fragiles. Les familles se divisent parfois pour des intérêts matériels. Les amitiés se brisent à cause de l'orgueil. Les réseaux sociaux amplifient la colère, les humiliations et les comparaisons permanentes. Beaucoup souffrent intérieurement sans parvenir à exprimer ce qu'ils ressentent réellement. Derrière certains sourires se cachent des fatigues immenses. Derrière certaines colères se trouvent parfois des blessures anciennes qui n'ont jamais été guéries. Pourtant, au milieu de cette confusion humaine, chaque personne possède encore la possibilité de devenir une présence différente. Une présence capable de calmer au lieu de blesser. Une présence capable d'écouter au lieu



Ngeze
HASSAN



**VOUS LES PRISONNIERS DE
DEMAIN, PERSONNE N'EST
À L'ABRIT DE LA PRISON.**

VOICI LES TEXTES QUI VOUS CONCERNENT

Message d'amour paternel à ma très chère fille bien-aimée, Professeure Zahara Ngeze

Ma fille adorée,
 Les mots me manquent souvent quand il s'agit d'exprimer tout ce que tu représentes pour moi. Pourtant, en ce moment précis, mon cœur déborde d'un amour si immense que je me dois d'essayer, ne serait-ce qu'un peu, de le déposer sur ces lignes.

Zahara, ma fille chérie,

Je t'ai vue grandir, jour après jour, devenir la femme exceptionnelle que tu es aujourd'hui. Tu es bien plus que l'enfant dont j'avais rêvé. Tu es un miracle dans ma vie, une bénédiction au-delà de toutes mes espérances. Ce que tu incarnes dépasse tout ce que j'aurais pu imaginer. Tu es ma fierté, mon pilier, ma joie silencieuse.

Dieu m'a accordé l'honneur de te voir devenir une femme accomplie, une mère à ton tour, forte, responsable, capable de tenir ta vie entre tes mains avec tant de sagesse. Te voir ainsi, c'est un cadeau que je chérirai jusqu'à mon dernier souffle.

Zahara, tu as comblé les vides en moi que je croyais impossibles à remplir. Tu as su poser ta lumière là

Vous les prisonniers de demain, personne n'est à l'abrit de la prison.

où il n'y avait que silence et fatigue. Tu m'as rendu fier, profondément fier, d'être ton père.

Tu tiens en toi l'amour et la valeur de dix enfants, si ce n'est plus. Et parfois, je pleure, en secret, lorsque je te vois me tendre la main, m'offrir un soutien si grand, alors qu'en vérité, c'est à moi, ton père, de te soutenir, de te protéger, de te porter.

Mais la vie, dans sa complexité, a inversé les rôles. Et malgré cela, jamais tu ne t'es éloignée. Tu es restée là. Présente. Constante. Solide. Là où d'autres auraient tourné le dos, toi, tu as avancé vers moi, les bras ouverts, l'amour débordant.

Aucun mot dans aucun langage au monde ne saurait exprimer pleinement combien je suis honoré d'être ton père. Comment aurais-je pu me dire père sans t'avoir eue, toi, comme fille ?

Zahara, sache-le, du plus profond de mon âme : je t'aime. Je t'aime d'un amour qui dépasse les mots, qui dépasse les larmes, qui traverse le silence et le temps.

Tu fais ma fierté. Tu es l'étoile qui éclaire mes nuits. Tu es la promesse que, malgré tout, la vie a un sens.

Ce message est une offrande, une prière d'amour. Garde-le près de ton cœur, comme je te garde dans le mien. Je t'aime.

Ton papa. Hassan Ngeze

 Back to store

L'art d'etre heUreux dans les difFIcultes. Vaincre le mal par le pardon (French Edition)

1. L'art d'être heureux dans les difficultés.

Apprenez que derrière chaque belle vie, il y a eu une sorte de douleur. Vous tombez, vous vous relevez, vous faites des erreurs, vous vivez, vous apprenez. Vous êtes un être humain, donc pas parfait. Vous avez été blessé, mais vous êtes en vie.

Pensez à quel point il est précieux, le privilège d'être en

vie, de respirer, de penser, de jouir et de poursuivre les choses que vous aimez. Parfois, il y a de la tristesse dans notre voyage, mais il y a aussi beaucoup de joie. Nous devons continuer à mettre un pied devant l'autre, même si nous avons mal, car nous ne saurons jamais ce qui nous attend au prochain virage.

Hassan Ngeze , le romancier et producteur des idées.



**2. Un poème réconciliateur des cœurs,
composé par Hassan Ngeze pour les
Rwandais d'aujourd'hui et de demain.**

Chers Rwandais avec qui nous avons en commun et partageons le fait d'être rwandais

Mobilisons-nous pour chercher en nous ce qui nous rassemble et réfléchissons-y dans le but d'y trouver des solutions aux problèmes qui nous divisent.

Le Rwanda en nous donnant naissance souhaitait notre égalité en toute chose tout en état complémentaires dans nos forces et faiblesses.

Les bonnes choses qui nous rassemblent sont multiples, souvenons-nous que le dos qui nous a portés est unique, que nous avons tous été nourris au même bol qui n'est rien d'autre que kanyarwanda, ceci devrait également constituer le fondement de notre unité et de notre fraternité socle que les autres nous envient et qui nous rend supérieur à eux.

Ne perdons pas notre temps dans des histoires désagréables qui nous ont marqués nous et les générations antérieures, je veux parler de ces événements qui nous ont arraché les nôtres en nous laissant dans la désolation à différentes époques de notre histoire.

Il n'y a pas la moindre bravoure observable dans les malheurs et les tribulations que chacun a traversés à différentes étapes de sa vie, la perte des parents et celle du pays, sans oublier le désespoir et la peur qui ont caractérisé nos vies.

A l'étranger c'est ailleurs, c'est pour cela que c'est horsain, allons-y pour y chercher ce dont nous avons besoin, évitons d'y retourner pour chercher asile, ou y errer.

Faisons fructifier notre avenir des biens nous réservés par notre créateur. Faisons de notre Rwanda la source de l'unité, de la justice, du pardon et de la convivialité fraternelle.

Que la vérité, l'accueil de celui qui vous diffère par la confession et l'opinion, soient le pilier de tout un chacun.

L'art d'être heureux dans les difficultés. Vaincre le mal par le pardon (French Edition)

Que le mal du passé soit pour nous une histoire malheureuse traverse, et lavons-nous en et la prenant pour une saleté dont nous ne souhaitons plus nous revêtir.

Vous, garçons et filles, vous, homes et femmes, vous, vieillards et vieilles dames, toi, jeunesse montante, recherchons-nous, rencontrons-nous, embrassons-nous, en disant : « vive la journée de rencontre entre frères et sœurs enfants de Kanyarwanda, fils et filles déterminés à rechercher ce qui les unit plutôt que ce qui les sépare »

Au besoin, si nous nous le souhaitons, à l'étranger où nous nous trouvons, épousons des filles étrangères qui nous donneront des enfants, en vue d'agrandir la famille rwandaise et d'y trouver des porte-parole de notre famille, sans que rien ne nous empêche de leur donner nos sœurs en mariage, ce qui nous permettra de faire partager au monde ce que nous avons de bien.

Rejetons toutes les rancœurs, rassemblons ce qui nous rassemble et montrons-le au monde. Prenons plaisir à nous marier entre nous, à nous secourir mutuellement et

à nous compléter dans nos différences.

Lorsque notre pays, le Rwanda est attaqué par les étrangers, recourons tous à son secours, et évitons de suspecter des ennemis parmi nous en nous basant sur la divergence des opinions.

Que l'ennemi soit celui d'ailleurs, et que les Rwandais soient des frères et des sœurs issus des mêmes entrailles, Kanyarwanda.

Que le pardon mutuel, la présentation des excuses entre nous et la justice pour tous soient quelques unes des spécificités que le Rwanda devrait apprendre aux étrangers.

Evitons de laisser à nos enfants pour héritage les haines et les rancœurs pour les événements dans lesquels ils n'ont joué aucun rôle.

Mettons-nous à genoux devant notre Créateur pour lui demander de nous donner la force et la grâce qui nous permettent d'être fiers d'être Rwandais fils et filles de Kanyarwanda

co store

L'art d'etre heUreux dans les difFlcultes. Vaincre le mal par le pardon (French Edition)

Ceci est un poème composé par Hassan Ngeze pour les Rwandais.

Par : Hassan Ngeze , Romancier et Producteur de idées .

REDACTED
CONFIDENTIAL
ANNEX C

REDACTED
CONFIDENTIAL
ANNEX D

REDACTED
CONFIDENTIAL
ANNEX E



TRANSMISSION SHEET FOR FILING OF DOCUMENTS / FICHE DE TRANSMISSION POUR LE DÉPÔT DE DOCUMENTS

I - FILING INFORMATION / INFORMATIONS GÉNÉRALES

To/ À : IRMCT Registry/ Greffe du MIFRTP		☒ Arusha/ Arusha		☐ The Hague/ La Haye	
From/ De :	☐ President/ Président	☐ Chambers/ Chambre	☐ Prosecution/ Bureau du Procureur	☒ Defence/ Défense	☐ Registrar/ Greffier
Case Name/ Affaire : Hassan Ngeze			Case Number/ Affaire n° : MICT-13-37-ES.2		
Date Created/ Daté du :	27 July 2026	Date transmitted/ Transmis le :	27 July 2026	Number of Pages/ Nombre de pages :	56
Original Language/ Langue de l'original :	☒ English/ Anglais	☐ French/ Français	☐ Kinyarwanda	☐ B/C/S	☐ Other/Autre (specify/ préciser):
Title of Document/ Titre du document : Application for Early Release					
Classification Level/ Catégories de classification :		☒ Public/ Document public ☐ Confidential/ Confidentiel ☐ Ex Parte Defence excluded/ Défense exclue ☐ Ex Parte Prosecution excluded/ Bureau du Procureur exclu ☐ Ex Parte Rule 86 applicant excluded/ Article 86 requérant exclu ☐ Ex Parte Amicus Curiae excluded/ Amicus curiae exclu ☐ Ex Parte other exclusion/ autre(s) partie(s) exclue(s) (specify/ préciser) :			
Document type/ Type de document :					
☒ Motion/ Requête	☐ Judgement/ Jugement/Arrêt	☐ Book of Authorities/ Recueil de sources	☐ Warrant/ Mandat		
☐ Decision/ Décision	☐ Submission from parties/ Écritures déposées par des parties	☐ Affidavit/ Déclaration sous serment	☐ Notice of Appeal/ Acte d'appel		
☐ Order/ Ordonnance	☐ Submission from non-parties/ Écritures déposées par des tiers	☐ Indictment/ Acte d'accusation			

II - TRANSLATION STATUS ON THE FILING DATE/ ÉTAT DE LA TRADUCTION AU JOUR DU DÉPÔT

☒ Translation not required/ La traduction n'est pas requise					
☐ Filing Party hereby submits only the original, and requests the Registry to translate/ La partie déposante ne soumet que l'original et sollicite que le Greffe prenne en charge la traduction : (Word version of the document is attached/ La version Word du document est jointe)					
☐ English/ Anglais ☐ French/ Français ☐ Kinyarwanda ☐ B/C/S ☐ Other/Autre (specify/préciser):					
☐ Filing Party hereby submits both the original and the translated version for filing, as follows/ La partie déposante soumet l'original et la version traduite aux fins de dépôt, comme suit :					
Original/ Original en :	☒ English/ Anglais	☐ French/ Français	☐ Kinyarwanda	☐ B/C/S	☐ Other/Autre (specify/ préciser):
Traduction/ Traduction en :	☐ English/ Anglais	☐ French/ Français	☐ Kinyarwanda	☐ B/C/S	☐ Other/Autre (specify/ préciser):
☐ Filing Party will be submitting the translated version(s) in due course in the following language(s)/ La partie déposante soumettra la (les) version(s) traduite(s) sous peu, dans la (les) langue(s) suivante(s):					
☐ English/ Anglais ☐ French/ Français ☐ Kinyarwanda ☐ B/C/S ☐ Other/Autre (specify/préciser):					